



DEUXIEME VICE-PRESIDENCE

Déclaration de la délégation burundaise lors de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (Rio+20) par Son Excellence Monsieur Gervais RUFYIKIRI, Deuxième Vice- Président de la République du Burundi.

Excellences, Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Excellence Mesdames, Messieurs,

1. Au nom de la délégation burundaise et en mon nom personnel, l'honneur m'échoit de m'adresser à cette auguste assemblée pour rendre hommage à l'Organisation des Nations Unies et à son Secrétaire Général pour l'organisation de cette conférence mondiale sur le développement durable. Le Burundi salue l'organisation de cette conférence d'autant plus que le thème est très important : **l'économie verte dans le contexte du développement durable et de lutte contre la pauvreté et le cadre institutionnel pour le développement durable.**
2. Je félicite et remercie le Gouvernement Brésilien pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité de son peuple.
3. En matière de développement social et économique, le Burundi a depuis ces dernières années fait des avancées significatives dans certains secteurs, mais des difficultés et des défis persistent dans d'autres.
4. Les progrès réalisés pendant ces sept dernières années émanent de la volonté du gouvernement d'améliorer les différents aspects de la bonne gouvernance notamment la lutte contre la corruption, et d'investir dans le peuple et plus particulièrement dans les secteurs productifs et prioritaires, mais aussi de mobiliser la population au tour du travail notamment lors des travaux de développement communautaire.
5. **Dans le domaine agricole** qui occupe plus de 95 % de la population burundaise, le budget national alloué à ce secteur a été revu à la hausse d'année en année depuis 2010 en passant de

- 2% en 2010 à 7% en 2011 et tandis qu'en 2012, il est de 11,8 %, un pourcentage qui dépasse légèrement la recommandation de Maputo. De vastes programmes ont été axés sur la plantation à grande échelle d'arbres et de plantes fruitières, pour d'une part, contribuer à la protection de l'environnement et d'autre part, à la promotion de la sécurité alimentaire.
6. Cependant, les résultats ou impacts des investissements dans ce secteur sont fortement influencés par les changements climatiques avec des perturbations des cycles de pluie de plus en plus fréquentes au Burundi.
 7. En matière **d'accès à l'eau potable**, le Burundi a fait également des progrès. Le taux d'accès est aujourd'hui de 70% avec l'objectif d'atteindre une couverture de 85 % d'ici 2015 conformément aux objectifs du millénaire pour le développement.
 8. **L'accès à l'éducation** connaît des améliorations suite à deux réformes profondes décidées, d'une part, la gratuité de l'enseignement primaire prise en 2005 et d'autre part, un accroissement progressif de 10% du taux de passage de l'école primaire à l'école secondaire.
 9. Dans **le secteur de la santé**, des mesures prises depuis 2005 par le gouvernement notamment celles relatives à la gratuité des soins de santé pour les enfants de moins de cinq ans et pour les femmes enceintes ou qui vont accoucher, ont permis de promouvoir la santé de la mère et de l'enfant et de réduire la mortalité maternelle et infantile.
 10. Certes, le Burundi a fait des progrès dans certains secteurs, mais faut-il souligner qu'il fait également face à des défis énormes dont les principaux ont trait à :
 - Garantir une croissance économique soutenue pour assurer une sécurité alimentaire pour tous et lutter contre la pauvreté ;
 - Augmenter la productivité agricole par unité de surface, c'est à dire améliorer l'accès de la population aux intrants agricoles comme les engrais chimiques, les semences de qualité, les produits phyto et zoo sanitaires, l'outil moderne de labour des champs, etc.
 - Réaliser au Burundi les trois objectifs des Nations Unies sur la politique de l'énergie durable pour tous. Au Burundi, moins de 6 % de la population ont accès à l'énergie, ce qui constitue un frein de taille à la croissance économique, à la promotion de l'éducation, à la santé, aux investissements et à l'emploi.
 - Promouvoir les secteurs sociaux de base comme l'accès à une éducation de qualité pour tous, l'accès aux soins de santé de qualité pour tous les burundais.
 - Promouvoir les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (Tics).
 11. Et pourtant, des potentialités existent au Burundi notamment :
 - une population jeune mobilisable pour le travail, mais il faut créer de l'emploi,

- des opportunités dans l'agro-industrie ;
 - Des opportunités dans les constructions des barrages hydroélectriques, en énergie solaire, éolienne et thermique ;
 - Des conditions favorables pour le développement d'un tourisme écologique etc.
12. Des voies de solution sont envisagées à travers notamment la mise en œuvre de la vision « Burundi 2025 » et du « Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté, » deuxième génération, qui focalisent tous l'attention sur le développement des secteurs prioritaires retenus en l'occurrence, l'agriculture, l'énergie, les infrastructures, le tourisme, le développement durable et le développement du secteur privé.
 13. La mise en œuvre de tous ces engagements et programmes, certes très ambitieux, est handicapée par nos moyens forts limités particulièrement en cette période post conflit où les besoins du Burundi en matière de développement social et économique sont multiples et multiformes.
 14. Au nom du Gouvernement du Burundi, je profite de cette tribune, pour réitérer les sentiments de gratitude et de remerciement à l'endroit de l'Organisation des Nations Unies et à ses Agences, aux pays amis, à tous les partenaires techniques et financiers, aux organisations qualitatives pour l'accompagnement et le soutien inlassable dont le Burundi a bénéficié et ayant grandement contribué à la consolidation de sa paix, sa stabilité, sa sécurité, la réconciliation et la démocratie.
 15. Le Gouvernement du Burundi sollicite la même compréhension de tous ses partenaires en les invitant à prendre part à la conférence des partenaires du Burundi prévue d'avoir lieu à Genève en Suisse, les 28 et 29 Octobre 2012 et ayant comme objet la recherche des appuis nécessaires en vue de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté, deuxième génération. Ce sera une façon d'accompagner le Burundi sur sa voie de mise en œuvre du développement durable.
 16. Le Gouvernement du Burundi reste convaincu que c'est par le biais d'une coopération franche et soutenue entre les pays riches, ceux émergents et ceux en voie de développement, matérialisée par des appuis dans les secteurs prioritaires de développement économique et social qui permettra aux pays pauvres à sortir du cercle vicieux des conflits et de la pauvreté et partant à parvenir à un développement durable.

Je vous remercie